



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
25 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

Forum mondial sur les services

Réunion préalable à la treizième session de la Conférence

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, Doha, le 19 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

Introduction

1. Le Forum mondial sur les services, importante manifestation préalable à la treizième session de la Conférence (Doha, Qatar), s'est tenu le 19 avril 2012. Il était organisé par la CNUCED en coopération avec l'organisation Talal Abu-Ghazaleh et le Secrétariat du Commonwealth et en partenariat avec la China Association of Trade in Services, l'Australian Services Roundtable, l'European Services Forum, le Réseau arabe d'organisations non gouvernementales pour le développement et le Caribbean Network of Services Coalitions. Le Forum a été ouvert et présidé par S. E. M. Hamad bin Abdulaziz Al-Kawari, Ministre de la culture, des arts et du patrimoine du Qatar. Le Secrétaire général de la CNUCED a fait des observations liminaires. Le Forum a réuni de nombreux ministres, décideurs de haut niveau, responsables des milieux d'affaires et représentants d'associations sectorielles de services et acteurs de la société civile du monde entier. Des représentants des organisations internationales et des organisations de la société civile concernées y ont également participé, notamment la Banque mondiale, l'OMC, l'OCDE, le CCI, l'OMT, l'UIT, la CEA, l'Union africaine, le Groupe des États ACP et la Banque africaine d'import-export, ainsi que l'organisation International Lawyers and Economists Against Poverty, le Centre for Research on Multilateral Corporations et l'organisation Third World Network.

I. L'importance des services pour le développement

2. Le secteur des services jouait un rôle clef pour la création de revenus, la croissance, la création d'emplois et les recettes d'exportation dans tous les pays, et en particulier dans les pays en développement. Selon les participants, il était devenu une activité économique essentielle et une locomotive de la croissance, avec des retombées bénéfiques aux niveaux macroéconomique et microéconomique et d'importants effets multiplicateurs positifs sur l'économie, qui influait sur les perspectives de croissance dans l'ensemble des secteurs et des activités économiques. Les services étaient un élément central de l'économie et leurs apports étaient essentiels pour toutes les activités économiques. Ils étaient aussi des incubateurs d'innovation et de création et de diffusion des connaissances, et un facteur clef pour dynamiser le commerce des marchandises, les investissements et les chaînes mondiales de valeur. Le commerce intermédiaire représentait 73 % de l'ensemble du commerce des services, contre 56 % du commerce des marchandises. Les services d'infrastructure et services essentiels, notamment pour l'énergie, l'éducation et la santé, étaient indispensables pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et pour un développement équitable. Vu ces caractéristiques, des services efficaces et compétitifs étaient impératifs pour tout pays soucieux d'un développement équitable et durable. Et les services représentaient l'«avenir» pour la population, particulièrement les jeunes et les femmes.

3. Le secteur des services était parvenu à maturité dans les pays développés où il représentait plus de 70 % du PIB et de l'emploi. Mais pour les pays en développement, où les chiffres correspondants ne dépassaient pas 50 % et 35 %, respectivement, il était la «nouvelle frontière». Il fallait que ces pays parviennent à développer et renforcer leurs capacités productives et commerciales dans ce secteur, qui leur offrait des possibilités de diversification les rendant moins tributaires des produits de base. Le commerce des services, qui avait mieux résisté à la crise que le commerce des marchandises, permettait des stratégies de développement fondé sur les services, les pays en développement tributaires de services liés aux revenus, comme les services de tourisme, étant concernés particulièrement.

4. Plusieurs pays en développement étaient parvenus à tirer du commerce et de l'économie des services des gains importants en termes de développement. Des pays en développement, y compris des pays les moins avancés (PMA), exploitaient leurs avantages comparatifs traditionnels fondés sur une main-d'œuvre et des ressources naturelles abondantes et compétitives, par exemple pour la fourniture de services selon le mode 4 (mouvement des personnes physiques) et pour les services de tourisme, de construction et de santé. Le tourisme était particulièrement important pour les petits pays économiquement vulnérables et les États insulaires. Il s'offrait encore d'importantes possibilités d'expansion des services de tourisme dans les décennies à venir pour ces pays, pour autant qu'ils mettent en place les conditions et les politiques appropriées en termes d'environnement économique, d'infrastructures, de facilitation, de commercialisation et de ressources humaines. Mais en même temps que ces opportunités il existait aussi des problèmes à surmonter pour optimiser les gains procurés sur le plan économique et social et pour minimiser les effets négatifs. Les échanges commerciaux selon le mode 4 et les envois de fonds étaient particulièrement importants pour les pays en développement, y compris les PMA, dans le sens tant Sud-Sud que Nord-Sud. Pour utiliser les envois de fonds pour des investissements productifs, il fallait un secteur financier complet et plus profond. Les exportateurs de marchandises dynamiques avaient contribué au développement de capacités en matière de services de transport et de logistique tout en comptant de plus en plus sur des services locaux pour assurer une croissance équilibrée et équitable.

5. Des services modernes à forte composante technologique et fondés sur le savoir, tels que les services de gestion, services professionnels et services fournis aux entreprises, de même que l'externalisation de services fournis aux entreprises grâce aux TIC, avaient permis à certains pays de surmonter les problèmes d'isolement et les obstacles traditionnels au commerce. Ces services étaient indispensables pour la croissance des chaînes mondiales de valeur. Les avancées technologiques généralisées dans le secteur des télécommunications et des TIC avaient aussi créé de nouveaux modèles d'affaires et des services innovants, par exemple dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services financiers, qui étaient précieux pour le développement équitable, l'accès aux services financiers et l'atténuation de la pauvreté. La banque de type islamique, dont l'activité se développait au rythme spectaculaire de 20 % par an et qui avait bien résisté à la crise financière, avait démontré son utilité pour faciliter l'accès aux services financiers et promouvoir les activités productives réelles. La nécessité d'améliorer les données et les statistiques sur les services a été soulignée.

II. Le rôle des pouvoirs publics et du secteur privé

6. Bien que les services offrent d'énormes opportunités, bon nombre de pays en développement n'avaient pas encore mis celles-ci pleinement à profit. Les participants ont réfléchi aux stratégies propres à renforcer la contribution du secteur des services au développement. On a mis en avant à cet égard le rôle central des pouvoirs publics pour mettre en place le cadre politique, réglementaire et institutionnel nécessaire, y compris à travers des processus participatifs permettant de consulter tous les acteurs. Ces consultations avec l'ensemble des acteurs et la coordination interne nécessaire étaient d'autant plus importantes que les services relevaient souvent de compétences ministérielles diverses. Les participants ont reconnu que les pouvoirs publics devaient assurer un environnement propice aux services et au renforcement des capacités productives et des infrastructures pour les services tout en facilitant la participation du secteur privé, y compris celle des petites et moyennes entreprises (PME), et le commerce des services. On a fait valoir que trop souvent les pays en développement étaient handicapés par des problèmes de capacités liés à des coûts élevés, à l'absence ou à l'insuffisance des infrastructures pour les services et à des problèmes de qualité.

7. Les participants ont aussi reconnu l'importance d'améliorer l'accès aux marchés pour le commerce des services. Certaines mesures à la frontière ou réglementations relatives aux qualifications et aux normes techniques ainsi qu'à l'établissement et au mouvement des personnes pouvaient constituer autant d'obstacles complexes au commerce et aux transactions commerciales. La nécessité de mettre à profit tout le potentiel du secteur privé a été reconnue, de même que l'importance des partenariats public-privé (PPP). Les pays en développement avaient souvent des difficultés, sur le plan humain, politique et institutionnel, pour négocier et mettre à profit valablement de meilleures conditions d'accès aux marchés étrangers pour les fournisseurs de services. Il était arrivé par exemple que des pays en développement ne puissent pas réellement bénéficier des possibilités offertes par les marchés publics. Certains pays estimaient qu'il fallait aborder prudemment la question de leur libéralisation, car ces marchés publics jouaient un important rôle pour le développement, les capacités productives et la création d'emplois. D'autres ont appelé l'attention sur le nouvel Accord de l'OMC sur les marchés publics et sur la situation des pays accédant à l'OMC qui avaient souscrit à l'Accord. À cet égard, l'importance du traitement spécial et différencié pour les pays en développement a été mise en exergue. Il était indispensable de mettre en place des cadres réglementaires et de promouvoir la libéralisation du commerce en veillant à ce que les éléments constitutifs, le calendrier et l'organisation des processus correspondants soient judicieux et tiennent compte des impératifs de développement.

III. Les approches pour la libéralisation des services

8. La libéralisation du commerce des services se faisait aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral, ainsi que dans le cadre de processus unilatéraux. Même s'il était souvent dit que l'échec des négociations du Cycle de Doha tenait fondamentalement à l'incapacité des pays d'arriver à un «méga équilibre», on a souligné que les pays en développement avaient contribué de façon importante aux négociations sur les services dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Étant donné que le mandat pour les négociations sur les services au titre de l'article XIX de l'AGCS était de nature incorporée, ces négociations pouvaient se poursuivre indépendamment de celles du Cycle de Doha. Il a été fait référence aux approches plurilatérales pour les négociations sur les services proposées par plusieurs pays pour sortir de l'impasse. Selon certains intervenants, ces approches plurilatérales risquaient d'aller à l'encontre de l'approche multilatérale et de l'engagement unique dans la mesure où les résultats n'étaient pas multilatéralisés, peu importe qu'il s'agisse d'un engagement plurilatéral analogue à l'Accord de l'OMC sur les marchés publics ou d'accords commerciaux régionaux (ACR) autonomes. On craignait que ce type d'accord restreigne la marge de manœuvre des pays en développement puisqu'il pouvait impliquer des engagements plus étendus et plus substantiels. D'autres participants ont souligné que le secteur privé s'intéressait de plus en plus au processus plurilatéral de libéralisation impliquant une masse critique de pays, dont il attendait des opportunités commerciales. Plusieurs participants ont fait valoir qu'indépendamment de l'approche suivie pour libéraliser le commerce des services, la libéralisation ne devait pas être une fin en elle-même et ne devait pas être confondue avec la dérégulation, puisque les véritables objectifs de la réforme étaient une compétitivité et une efficacité accrues pour promouvoir globalement l'emploi et le développement.

9. Les participants convenaient généralement que la meilleure approche pour la libéralisation du commerce des services était l'approche multilatérale. Mais comme le processus multilatéral pouvait être lent et n'aboutir qu'à un degré limité de libéralisation et de coopération dans le domaine réglementaire, on pouvait plaider en faveur d'une intégration régionale en matière de services, processus qui conduisait en général à des engagements de libéralisation plus substantiels allant au-delà de ce que demandait l'OMC. Certains se sont inquiétés de l'effet limitatif de cette approche sur la marge de manœuvre. On a fait valoir que l'effet des préférences en matière de services dans le cadre des ACR pourrait être limité parce qu'on cherchait souvent à éviter les mesures discriminatoires fondées sur la nationalité pour des raisons pratiques de réglementation, et parce que leur effet était compensé par des règles d'origine libérales. Certains pays développés avaient insisté sur l'importance d'engagements plus étendus et plus substantiels pour les services parce que ces derniers étaient intrinsèquement liés au commerce des marchandises, à l'investissement et à la concurrence. De nombreux pays en développement dans toutes les régions s'étaient engagés dans des processus d'intégration régionale avec des pays tant développés qu'en développement, tels que l'Accord de partenariat transpacifique, l'Initiative tripartite en Afrique et les accords de partenariat économique entre les pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne. Les cadres de coopération pour l'harmonisation des réglementations, les systèmes de paiement et l'investissement s'étaient révélés particulièrement efficaces. Et les associations sectorielles de services avaient joué un rôle important en favorisant la prise en compte des vues du secteur privé dans les programmes en matière de politique commerciale et de libéralisation. Les participants ont été informés que le Mexique avait entrepris de consolider sa coalition d'associations de services.

IV. Les services au XXI^e siècle

10. Les travaux du Forum avaient permis de mieux cerner la question des services au XXI^e siècle et du nouveau programme de travail dans le domaine du commerce. Il a ainsi été fait référence à la réforme de la réglementation financière et à la nécessité de renforcer le cadre réglementaire macroprudentiel, ainsi qu'au besoin de réformer l'architecture financière mondiale. Plusieurs intervenants ont souligné que la réforme de la réglementation financière devait avoir pour objectif de rendre au secteur financier sa fonction centrale, qui était d'appuyer les activités productives dans l'économie réelle. Parmi les questions clefs qui se posaient, on estimait qu'il fallait mieux prévenir l'aléa moral induit par les mégaconglomérats («trop gros pour faire faillite»), et remédier au biais procyclique des réglementations. On a également appelé l'attention sur les risques liés à de nouveaux produits financiers comme les produits dérivés. Compte tenu de la poursuite du processus de réforme de la réglementation financière, la libéralisation devait être considérée avec prudence. Pour de nombreux participants, les accords régionaux et multilatéraux en matière de commerce et d'investissement avaient trop privilégié la dérégulation et trop restreint la marge de manœuvre des pays en matière de réglementation des services financiers.

11. Les TIC et la délocalisation de services à l'étranger avaient contribué à l'expansion rapide des chaînes mondiales d'approvisionnement, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Les échanges s'étaient également développés pour certains services essentiels/publics traditionnellement fournis par les pouvoirs publics, créant ainsi des opportunités. L'éducation était au centre du renforcement du capital humain, y compris pour le secteur des services. Les services d'enseignement supérieur, par exemple, pouvaient désormais être fournis selon divers modes. Mais si le commerce des services pouvait accroître le nombre des emplois dans un secteur de services en expansion, la concurrence accrue risquait de favoriser les emplois de type informel nombreux dans ce secteur, au détriment peut-être de la qualité de l'emploi. L'intégration commerciale, l'investissement et l'intégration du marché du travail devaient être considérés ensemble afin que l'ouverture du commerce des services apporte une contribution positive au marché de l'emploi.

V. Actions à mener

12. Il a été reconnu qu'il ne fallait pas tenir pour acquise l'importance des services et que pour promouvoir leur contribution à la croissance et au développement il fallait des actions de plaidoyer et de sensibilisation du secteur privé et des pouvoirs publics. Les participants ont résolument préconisé le renforcement des réseaux entre les associations nationales et régionales de services, ainsi que la promotion de toutes les formes de partenariat et de coopération pour les services impliquant le secteur privé, les branches sectorielles, les pouvoirs publics, les chercheurs et la société civile. Il y avait un consensus parmi les participants pour institutionnaliser le Forum mondial sur les services, considéré comme un résultat important de la treizième session de la Conférence, et il a été convenu de le réunir régulièrement. Pour les participants, ce forum unique et novateur était le premier de ce type dans l'histoire de la coopération internationale en relation avec les services. Il n'existait à l'échelle mondiale aucun autre forum intergouvernemental sur les services réunissant des acteurs aussi divers.

13. À l'occasion du Forum il a été lancé l'Arab Coalition of Services Industries, une initiative conçue et proposée par l'organisation Talal Abu-Ghazaleh et la CNUCED. La déclaration d'intention et le projet de statut de cet organisme ont été présentés au Forum, et seront finalisés ultérieurement. Il a été proposé qu'il soit domicilié au Qatar. Il favoriserait le développement et la croissance d'entreprises de services arabes de classe mondiale et

d'un secteur de services local dynamique qui appuierait le développement équitable et durable dans la région arabe. L'Arab Coalition of Services Industries réunirait des représentants de divers secteurs de services de pays arabes et s'attacherait à promouvoir les partenariats et la coopération pour appuyer le développement des entreprises de services et de l'économie arabes. Il s'emploierait à faire connaître les activités du secteur des services afin de permettre à la région de mieux tirer parti des possibilités considérables qu'offrait le commerce des services. L'un des domaines d'action privilégiés serait celui de l'économie du savoir.

VI. Contribution de la CNUCED

14. Les participants ont salué l'œuvre de pionnier et les travaux de vaste portée de la CNUCED, par exemple en ce qui concerne la dimension réglementaire et institutionnelle des services d'infrastructure et les examens des politiques nationales en matière de services. Ils ont demandé à la CNUCED de renforcer substantiellement son travail d'analyse, de formation de consensus, d'action au niveau intergouvernemental et de plaider pour les services, et d'aider les pays en développement à surmonter leurs problèmes de capacités afin de se doter de cadres réglementaires et institutionnels valables pour les services et de formuler des politiques efficaces pour développer leurs capacités productives de façon compétitive et pour faciliter leur participation effective aux négociations commerciales sur les services en vue de promouvoir le développement équitable et durable. Il a également été demandé à la CNUCED de promouvoir les partenariats et les cadres de coopération, y compris entre les associations sectorielles de services. Le Forum a aussi servi de plateforme de lancement de deux nouvelles publications de la CNUCED, *Services, Trade and Development*, financée par le Centre de recherches pour le développement international du Canada, et *Regulatory and Institutional Dimension of Infrastructure Services*.
